

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
(MENFP)

FILIÈRE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

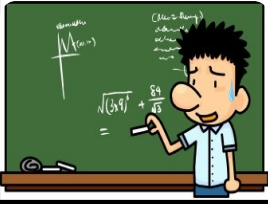
SÉRIES : (SES, LET/LA/ARTS, SMP)

BACCALAURÉAT SESSION ORDINAIRE - JUIN 2016

EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

INFORMATIQUE

Ivoire



Consignes :

1. L'usage de la calculatrice programmable est interdit
2. Le téléphone est interdit dans les salles
3. Le silence est obligatoire

Durée de l'épreuve : 1h 30

Coefficients : (SVT) : 1 (SES) : 1 (SMP) : 1 (LET/LA/ARTS) : 1

- 1) Ecrire un algorithme qui demande un nombre à l'utilisateur, et l'informe ensuite si ce nombre est positif ou négatif (on laisse de côté le cas où le nombre vaut zéro).
- 2) Ecrire un algorithme permettant de créer un tableau à une dimension dont tous les éléments sont égaux à 10.
- 3) Cocher la/les bonne (s) réponse (s).
 - a) Pour se connecter à l'internet il faut avoir :
 - ☐ La fibre optique
 - ☐ Une webcam
 - ☐ Un modem
 - ☐ Une imprimante
 - b) L'ensemble des règles qui contrôlent l'échange de données entre plusieurs ordinateurs est :
 - ☐ L'internet
 - ☐ Le service
 - ☐ Le protocole
 - c) Les instructions sont appelées aussi :
 - ☐ Code d'instruction
 - ☐ Code de programme
 - ☐ Code utilisateur